

Désignation d'un représentant de la CFVU au Conseil du Service  
Culturel et Action Sociale (SCAS)

## Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 3 novembre 2020

### Délibération 2020/11/CFVU- 129

*Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;*

*Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;*

*Vu les statuts du SCAS en date du 15 mars 2010, notamment son article 4.*

**Après en avoir délibéré**, est désigné au titre de représentant de la CFVU au Conseil du Service Culturel et Action Sociale (SCAS) :

- Michel ATTIOGBE

Toulouse le 5 novembre 2020

Le Président

  
Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40  
Nombre de membres présents ou représentés : 29

Nombre de voix favorables : 28  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prennent pas part au vote : 1  
Nombre de votes blancs : 0

## CONSEILS SCAS/SCD/SCUIO 2020/2021

	Composition	E-C CFVU	BIATSS CFVU	USAGERS ELUS	Textes	Attributions
<p><b>Conseil du SCAS :</b></p> <p>32 membres</p> <p><b>Durée du mandat :</b> 4 ans, sauf pour les représentants des étudiants dont le mandat est de 2 ans.</p> <p><b>Fréquence des réunions :</b></p> <p>Session ordinaire : au moins 5 fois / an</p> <p>Session extraordinaire : à l'initiative du Directeur ou du bureau ou à la demande d'un 1/3 des membres du conseil du SCAS</p>	<p>-23 représentants élus des personnels de l'UPS</p> <p>3 représentants élus au sein des conseils statutaires de l'université :</p> <p>-1 représentant élu CA</p> <p><b>-1 représentant élu CFVU</b></p> <p>-1 représentant élu CR</p> <p>-4 représentants d'organismes en lien avec les activités du SCAS</p> <p>-Direction du SCUAPS</p> <p>-Direction de la Crèche</p>	<p>1</p> <p>représentant élu CFVU</p>			<p><b>Statuts du SCAS</b></p> <p>Décision du CA en date du 7.07.1986 et décret n°95-550 du 4 mai 1995</p> <p>CA de l'UPS du 15/03/2010</p>	<p><b>Le Conseil du SCAS :</b></p> <p>-élit le directeur qu'il propose pour nomination au président de l'université ;</p> <p>-élit, sur proposition du directeur, le bureau et les directeurs-adjoints ;</p> <p>-élit les conseillers dans les diverses commissions ;</p> <p>-détermine la politique du service en conformité avec les missions ;</p> <p>-vote le budget ;</p> <p>-veille à la bonne utilisation des différentes ressources ;</p> <p>-présente aux instances compétentes de l'université les demandes de création ou de transformation de poste ou de devenir des emplois vacants ;</p> <p>-élabore et, le cas échéant, modifie son règlement intérieur à la majorité absolue de ses membres.</p>

DÉCLARATION DE CANDIDATURE

CFVU du 3 novembre 2020

DESIGNATION AU CONSEIL DU SERVICE COMMUN D'ACTION SOCIALE (SCAS)

1 siège à pourvoir : 1 représentant de la CFVU

Je soussigné(e),

NOM ATTIOGBE Prénom Michel

Elu (e) à la CFVU dans le collège BIATSS

déclare être candidat(e) pour représenter la CFVU au conseil du Service Commun d'Action Sociale (SCAS).

*Je déclare être candidat au conseil du SCAS*

Fait à Toulouse,  
le 30.10.2020  
(signature)

*Attio*

Veillez retourner la déclaration de candidature dûment complétée et signée par courriel  
[cfvu.secretariat@univ-tlse3.fr](mailto:cfvu.secretariat@univ-tlse3.fr)